



MORVAN
sommets & grands lacs

communauté de communes

Décision n°D-2024-02

Actualisation du plan de financement « Travaux de rénovation des espaces naturels »

Le Président de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs ;

Vu l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°021-4-2022 du 14 octobre 2022 relative à la délégation de pouvoir du conseil communautaire au Président pour prendre toute décision relative aux demandes de subvention DETR 2023, aux demandes de subvention dans le cadre du contrat-cadre du Département et aux demandes de subventions auprès de la Région afférentes aux travaux suivants :

Lieu	Travaux
Lac des Settons	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation du poste de secours - Bloc WC autonettoyant à la plage surveillée - Rénovation du platelage des passerelles dangereuses - Rénovation du chalet du port - Installation caméra de surveillance - Fermeture du parking du port
Lac de Pannecière	<ul style="list-style-type: none"> - Signalétique « Charte de bonne conduite »
Lac de Saint Agnan	<ul style="list-style-type: none"> - Signalétique « Charte de bonne conduite » - Toilette sèche (70% financement CRBFC), sous réserve d'un entretien régulier en saison réalisé par la commune (convention à prévoir) - Rénovation des platelages enjambant les mouilles
Installation d'une signalétique par lamelles sur les chemins de randonnée	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de matériel technique (fraiseuse, perceuse, makita) - 600 lamelles HPL jaunes - 600 poteaux 2m50 - 600 pieux galva à enfoncer - Prestation de services

Vu la décision du Président n°D-09-2022 relative à la demande de subventions pour les travaux de rénovation des espaces naturels ;

Considérant que des demandes de subventions peuvent être déposées pour ces travaux ;

Considérant que le plan de financement a évolué et qu'il doit être actualisé ;

DECIDE

Article Unique :

De solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

DEPENSES HT		RECETTES ACCORDEES	€	%
Lac des Settons	60 533,01	DETR 2023	48 090,00	26
Rénovation du poste de secours	20 985,00	FNADT	11 283,00	6
Expertise avant démolition	680,00		59 373,00	
Démolition/évacuation	4 500,00			
Préparation sol/réseaux	2 000,00			
Poste de secours	13 805,00			
Sanitaires	34 480,00			
Préparation sol/réseaux	2 500,00			
Bloc WC	31 980,00			
Port de la Faye	5 068,01	CD58-CCP	39 499,12	21
Sablage du chalet du port	3 000,00	CD58-APN	25 947,00	14
Achat peinture et matériel	445,68			
Fermeture des mises à l'eau	1 622,33			
			65 446,12	
Lac de Pannecièrre	811,00			
Signalétique charte de bonne conduite	811,00			
Panneaux alu-dibon 3 formats	811,00			
Lac de Saint Agnan	91 883,00			
Signalétique charte de bonne conduite	2 133,00			
Structure bois	1 620,00			
Panneaux alu-dibon	513,00			
Toilette sèche	25 000,00	Autofinancement CCMSGL	60 722,48	33
Rénovation platelage des passerelles dangereuses	64 750,00			
Installation d'une signalétique sur les chemins de randonnée	32 314,59			
Percuteur	2 391,00			
Fraîcheuse CNC	5 243,00			
600 lamelles HPL jaunes + visserie	3 638,07			
600 poteaux 2m00	5 028,00			
600 pieux galva a enfoncez et tirefond	6 615,52			
Pack électroportatif	899,00			
Prestation de service	8 500,00			
TOTAL HT	185 541,60		185 541,60	100,00

A Château-Chinon, le 14 février 2024

Le Président,
René BLANCHOT

Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs

Place François Mitterrand – BP 8 – 58120 Château-Chinon

Tél. : 03.86.79.43.99

Courriel : contact@ccmorvan.fr